



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-119458>

Département(s) de publication : **31**

Annonce n° **24-119458**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : MAIRIE DE BLAGNAC

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DE LA CRECHE « LES ECUREUILS »

Description : La Concession de service public porte sur la gestion d'un établissement d'accueil « Petite Enfance » de type grande crèche dénommée « les Écureuils » et situé 23 chemin Bélisaire à Blagnac, d'une capacité de 66 places et accueillant des enfants âgés de 10 semaines à 3 ans. Cet établissement a fait l'objet d'une exploitation par voie de délégation de service public depuis le 04 janvier 2016. Conformément aux dispositions de l'article L.1224-1 du code du travail, les contrats de travail en cours au jour de l'entrée en vigueur du contrat de concession faisant l'objet de la présente consultation subsistent. Le titulaire du contrat sera tenu de reprendre le personnel aux conditions fixées par le code du travail et la convention collective à laquelle se rapporte le contrat. L'exploitation de cet équipement sous forme d'affermage aux frais et risques du Concessionnaire comprend : - l'organisation, l'exploitation et la gestion du multi-accueil (accueil de type collectif, régulier ou occasionnel) - l'entretien courant des installations, l'autorité Concédante conservant la charge du gros entretien, - le recrutement et la gestion du personnel en quantité et qualité nécessaires à l'exploitation de la structure et à l'accueil des différentes catégories d'enfants, - la fourniture des mobiliers et petits équipements mobiliers nécessaires au fonctionnement du service délégué - au terme normal ou anticipé du contrat, les biens mobiliers et immobiliers qualifiés d'indispensables à l'exécution du service public (biens mis à disposition du Concessionnaire par l'Autorité Concédante et biens acquis par le Concessionnaire durant le contrat de Concession) feront l'objet d'un retour gratuit à la ville de Blagnac. Le délégataire a la charge du renouvellement de l'agrément auprès des services territorialement compétents La convention sera conclue pour une durée de cinq années scolaires à compter de la signature du contrat et dont le terme est fixé à la fin du mois de juillet 2030

Identifiant de la procédure : 920c4515-e0ed-46da-907c-0eba211fbab9

Identifiant interne : DSP2024-01

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85312110 Services de crèches et garderies d'enfants

Nomenclature supplémentaire (cpv): 85312110 Services de crèches et garderies d'enfants

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 4,500,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le délégataire sera substantiellement rémunéré par les résultats de l'exploitation du service public, et notamment : - de la participation des familles - des prestations de la Caisse d'Allocations Familiales (Caf) Une participation financière de la collectivité pourra s'ajouter en compensation des contraintes de service public mises à la charge du délégataire, sous réserve qu'elle ne constitue pas une subvention d'équilibre en fin d'exercice. En application des articles L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales, et L.3123-19 du code de la commande publique, la commission de délégation de service public dressera la liste des candidats admis à présenter une offre après examen de leurs garanties professionnelles et financières, de leur respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue à l'article L.323-1 du code du travail, et de leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DE LA CRECHE « LES ECUREUILS »

Description : La Concession de service public porte sur la gestion d'un établissement d'accueil « Petite Enfance » de type grande crèche dénommée « les Écureuils » et situé 23 chemin Bélisaire à Blagnac, d'une capacité de 66 places et accueillant des enfants âgés de 10 semaines à 3 ans. Cet établissement a fait l'objet d'une exploitation par voie de délégation de service public depuis le 04 janvier 2016. Conformément aux dispositions de l'article L.1224-1 du code du travail, les contrats de travail en cours au jour de l'entrée en vigueur du contrat de concession faisant l'objet de la présente consultation subsistent. Le titulaire du contrat sera tenu de reprendre le personnel aux conditions fixées par le code du travail et la convention collective à laquelle se rapporte le contrat. L'exploitation de cet équipement sous forme d'affermage aux frais et risques du Concessionnaire comprend : - l'organisation, l'exploitation et la gestion du

multi-accueil (accueil de type collectif, régulier ou occasionnel) - l'entretien courant des installations, l'autorité Concédante conservant la charge du gros entretien, - le recrutement et la gestion du personnel en quantité et qualité nécessaires à l'exploitation de la structure et à l'accueil des différentes catégories d'enfants, - la fourniture des mobiliers et petits équipements mobiliers nécessaires au fonctionnement du service délégué - au terme normal ou anticipé du contrat, les biens mobiliers et immobiliers qualifiés d'indispensables à l'exécution du service public (biens mis à disposition du Concessionnaire par l'Autorité Concédante et biens acquis par le Concessionnaire durant le contrat de Concession) feront l'objet d'un retour gratuit à la ville de Blagnac. Le délégataire a la charge du renouvellement de l'agrément auprès des services territorialement compétents La convention sera conclue pour une durée de cinq années scolaires à compter de la signature du contrat et dont le terme est fixé à la fin du mois de juillet 2030

Identifiant interne : S-PF-1542754

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85312110 Services de crèches et garderies d'enfants

Nomenclature supplémentaire (cpv): 85312110 Services de crèches et garderies d'enfants

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/08/2025

Date de fin de durée : 31/07/2030

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 4,500,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : -La lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants: identification du candidat, le cas échéant de la nature du groupement, de l'habilitation éventuelle du mandataire par ses cotraitants (formulaire Dc1); - Le candidat produit une déclaration sur l'honneur : 1° Qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L.3123-14 ; 2° Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L.3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8, sont exacts. - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail; - Déclaration sur l'honneur relative à la lutte contre le travail dissimulé.; - Déclaration sur l'honneur relative à l'égalité entre les femmes et les

hommes; - Présentation de la société: raison sociale, forme juridique, les éléments relatifs au pouvoir de la personne habilitée pour engager le candidat (formulaire Dc2); - Renseignements sur l'emploi de salariés étrangers entrant dans le cadre des articles D8254-2 et L5221-2 du code du travail.; - Si le candidat est en redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet;

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - les chiffres d'affaires, bilans et comptes de résultat des trois derniers exercices disponibles du candidat ; ces derniers documents seront présentés de préférence sous forme de Cerfa; - Si le candidat s'appuie sur les capacités et aptitudes d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités et aptitudes de ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pendant toute l'exécution du contrat. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié. En ce qui concerne la capacité financière, l'autorité concédante exige que l'opérateur économique et les autres entités en question soient solidairement responsables de l'exécution du contrat de concession

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Moyens humains et matériels généraux dont dispose le candidat (y. c. diplômes, effectifs moyens, nombre de cadres, etc.); - Présentation de références pertinentes au regard de l'objet du contrat; - Tout justificatif que le candidat jugera utile afin de permettre d'apprécier les garanties professionnelles et financières du candidat et son aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Modalités d'exploitation et projet d'établissement

Pondération (points, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Coût

Description : Conditions financières de l'exploitation

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Conditions sociales d'exploitation

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Gestion de l'équipement et aménagement

Pondération (points, valeur exacte) : 15

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.mairie-blagnac.fr/ma-mairie/marches-publics/achat-et-marches-publics/acces-aux-consultations-en-cours>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1542754>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 21/11/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulouse

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Blagnac

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 41D1FAE7-AECD-83AB-E7EEEE3909C6108E

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : MAIRIE DE BLAGNAC

Numéro d'enregistrement : 20986

Adresse postale : 1 Place des Arts

Ville : Blagnac

Code postal : 31700

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Garonne (FRJ23)

Pays : France

Point de contact : CARLES JOSEPH

Adresse électronique : contact@mairie-blagnac.fr

Téléphone : 0561717200

Télécopieur : 0561717273

Adresse internet : <http://www.mairie-blagnac.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.mairie-blagnac.fr/ma-mairie/marches-publics/achat-et-marches-publics/acces-aux-consultations-en-cours>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Mairie de Blagnac

Numéro d'enregistrement : 41D1FB0D-BAC2-0EEC-D3400DAE9610F257

Adresse postale : place Jean Louis Puig

Ville : Blagnac

Code postal : 31706

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Garonne (FRJ23)

Pays : France

Point de contact : <https://www.mairie-blagnac.fr/annuaires/annuaire-des-demarches-en-ligne/demarche/consultations-en-cours>

Adresse électronique : marchespublics@mairie-blagnac.fr

Téléphone : 0561717200

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Toulouse

Numéro d'enregistrement : 41D1FB2E-DA25-8948-DA539CD6557CB28E

Adresse postale : 68, rue Raymond Iv

Ville : Toulouse

Code postal : 31068

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Garonne (FRJ23)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-toulouse@juradm.fr

Téléphone : 0562735757

Télécopieur : 0562735740

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 22bb6fb3-c847-4c15-a711-e2797e9ea6c0 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 18/10/2024 à 17:11

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/10/2024